



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Communications d'entreprises
Sous-rubrique: Invitation à l'assemblée générale
Date de publication: SHAB 27.03.2024
Visible par le public jusqu'au: 27.03.2025
Numéro de publication: UP04-0000006024

Entité de publication
Banque Cantonale de Genève, quai de l'Île 17, 1204 Genève

Invitation à l'assemblée générale ordinaire de Banque Cantonale de Genève

Organisation concernée:
Banque Cantonale de Genève
CHE-105.981.074
quai de l'Île 17
1211 Genève

Indications concernant l'assemblée générale:
23.04.2024, 17:30 heures, PALEXPO – Centre de congrès (porte E1)
Route François-Peyrot 30,
1218 Le Grand-Saconnex
Ouverture des portes et contrôle des cartes d'admission dès 16h30

Texte d'invitation/ordre du jour:
Les actionnaires de la Banque Cantonale de Genève sont convoqués à la **30e assemblée générale ordinaire**

Ordre du jour et propositions du conseil d'administration

1. Annonce des voix représentées, nomination de la secrétaire de l'assemblée et des scrutateurs

Monsieur Manuel Leuthold, président du conseil d'administration

2. Approbation du rapport annuel et des comptes 2023

Message du président du conseil d'administration
Monsieur Manuel Leuthold

Message du président de la direction générale
Monsieur Nicolas Krügel

Présentation du rapport de l'organe de révision
Monsieur Alexandre Buga, réviseur responsable, Deloitte SA

Le conseil d'administration propose d'approuver le rapport annuel, les comptes individuels de la maison mère et les comptes consolidés du groupe BCGE, pour l'exercice 2023.

Motivation succincte

Conformément à la loi cantonale sur la Banque cantonale de Genève (LBCGe) et aux statuts de la banque, le conseil d'administration soumet le rapport annuel, les comptes annuels de la BCGE maison mère et les comptes consolidés du groupe BCGE pour l'exercice 2023 au vote des actionnaires. Le rapport annuel, les comptes annuels de la BCGE maison mère et les comptes consolidés du groupe BCGE font partie du rapport de gestion 2023 de la BCGE et sont disponibles sur internet (bcge.ch) ou auprès du siège de la banque à Genève.

Dans ses rapports de révision, Deloitte SA recommande d'approuver les comptes de la BCGE et les comptes consolidés du groupe BCGE pour l'exercice 2023.

3. Emploi du bénéfice 2023 de la BCGE (maison mère)

en CHF 1'000

Bénéfice de l'exercice 2023 212'065

Bénéfice reporté de l'exercice précédent -

Prélèvement de la réserve issue d'apports en capital exonérés fiscalement 11'520

Bénéfice disponible 223'585

Le conseil d'administration propose de faire les attributions suivantes :

-attribution à la réserve légale issue du bénéfice 167'425

-distribution d'un dividende de 13%, soit CHF 6.50 par action 46'800

dont distribution d'un dividende de 3.2% (CHF 11.52 mios), soit CHF 1.60 par action*

-attribution spéciale à l'Etat de Genève (20% du dividende versé) 9'360

Bénéfice reporté sur l'exercice suivant 0

**Provenant de la réserve issue d'apports en capital exonérés fiscalement*

Motivation succincte

Conformément à la LBCGe et aux statuts de la banque, le conseil d'administration propose aux actionnaires d'approuver le dividende de CHF 6.50 par action. Dans son rapport de révision, Deloitte SA confirme que l'emploi proposé du bénéfice est conforme au droit suisse et aux statuts.

Dans la mesure où la proposition du conseil d'administration est approuvée, le dividende brut sera de CHF 6.50 par action, soit un montant net de CHF 4.785 par action après paiement de l'impôt fédéral anticipé suisse de 35% sur la partie du dividende non exonérée fiscalement.

Le dernier jour du négoce avec droit au dividende est le 29 avril 2024. Les actions seront négociées ex-dividende dès le 30 avril 2024. Le dividende net sera versé à partir du 3 mai 2024.

4. Approbation du rapport de responsabilité sociétale de l'entreprise 2023 (RSE)

Le conseil d'administration propose d'approuver le rapport de responsabilité sociétale de l'entreprise 2023.

Motivation succincte

Le rapport de responsabilité sociétale de l'entreprise 2023 a été mis à la disposition des actionnaires avec le rapport de gestion. Il est également disponible sur internet (bcge.ch). Conformément à l'art. 964c al.1 CO, le rapport sur les questions non financières doit être approuvé et signé par l'organe suprême de direction ou d'administration, et approuvé par l'organe compétent pour l'approbation des comptes annuels. Le rapport de responsabilité sociétale 2023 de la BCGE a été approuvé et signé par le conseil d'administration de la banque. L'organe compétent pour l'approbation des comptes annuels est l'assemblée générale de la banque. Deloitte SA a effectué une mission d'assurance limitée sur la

sélection d'indicateurs du rapport RSE de la BCGE mentionnée dans la déclaration en pages 69-70 et a fourni une déclaration d'assurance limitée sans réserve en page 71.

5. Décharge aux membres du conseil d'administration pour leur activité au cours de l'exercice 2023

Le conseil d'administration propose de donner décharge à ses membres.

Motivation succincte

Conformément à la LBCGe et aux statuts de la banque, le conseil d'administration propose aux actionnaires de donner décharge aux membres du conseil d'administration pour leur activité au cours de l'exercice 2023.

6. Renouvellement d'un membre du conseil d'administration, représentant le Conseil d'Etat

Le mandat d'un membre désigné par le Conseil d'Etat arrive à son terme.

Présentation du nouveau membre du conseil d'administration de la BCGE désigné par le Conseil d'Etat de la République et canton de Genève.

Le conseil d'administration de la BCGE se compose de 11 membres, dont 8 membres délégués par les collectivités publiques (5 par le Canton, 2 par la Ville de Genève et 1 par les autres Communes genevoises) et 3 membres représentant les actionnaires autres que les collectivités publiques.

7. Nomination de l'organe de révision selon le Code des obligations pour l'exercice 2024

Le conseil d'administration propose de réélire Deloitte SA en tant qu'organe de révision selon le droit des sociétés anonymes pour l'exercice 2024.

Motivation succincte

Conformément à la LBCGe et aux statuts de la banque, le conseil d'administration propose aux actionnaires la nomination de l'organe de révision au sens du Code des obligations parmi les sociétés d'audit agréées et soumises à la surveillance de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision conformément à l'art. 9a, al. 1 de la loi fédérale sur l'agrément des réviseurs. Le conseil d'administration propose d'élire Deloitte SA en tant qu'organe de révision selon le Code des obligations pour l'exercice 2024.

8. Divers et clôture

Propositions individuelles, questions/réponses

Droit de participer

Seuls les actionnaires inscrits au registre des actionnaires en date du 8 avril 2024 à 17h00 pourront participer à l'assemblée générale et exercer leurs droits de vote. Les actionnaires, inscrits au registre des actionnaires à cette date, recevront automatiquement une invitation à l'assemblée générale. Ils pourront commander leur carte d'admission pour eux-mêmes ou pour un représentant individuel en renvoyant le bulletin d'inscription à Devigus Shareholder Services à l'adresse indiquée ci-dessous, jusqu'au **18 avril 2024** au plus tard.

Droit de représentation

Les actionnaires ont la possibilité de se faire représenter par un représentant désigné par eux-mêmes ou par la représentante indépendante, Me Nathalie Bornozy, avocate. Les instructions à l'intention de la représentante indépendante sont données au moyen du formulaire d'inscription annexé à l'invitation ou via le site web [gvmanager-live.ch/bcge](https://www.gvmanager-live.ch/bcge) et du code d'accès figurant sur le formulaire joint à l'invitation jusqu'au **18 avril 2024** à 23h59.

Documentation

Les actionnaires peuvent consulter au siège de la banque la version imprimée du rapport de gestion de l'exercice 2023 comprenant les comptes annuels ainsi que le rapport de

l'organe de révision.

Le rapport de gestion et le rapport RSE sont également disponibles sur bcge.ch/fr/rapports-financiers ou sur le site web gvmanager-live.ch/bcge.

www.bcge.ch

Nous vous prions d'adresser toute correspondance relative à votre participation à l'assemblée générale à :

Devigus Shareholder Services
Banque Cantonale de Genève
Birkenstrasse 47
CH – 6343 Rotkreuz

Numéro de valeur : 35049471
ISIN : CH0350494719

Genève, le 27 mars 2024